



# Conseil économique et social

Distr. générale  
14 février 2024  
Français  
Original : anglais, français et russe

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports par voie navigable

##### Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure

###### Soixante-quatrième session

Genève, 14-16 février 2024

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

###### Transport fluviomaritime en Europe

## Questionnaire visant à recueillir des informations sur le transport fluviomaritime en Europe

### Note du secrétariat

#### I. Mandat

1. Le présent document est soumis conformément au projet de budget-programme pour 2024, titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitre 20 (Développement économique en Europe), programme 17 (Développement économique en Europe) (A/78/6 (Sect. 20), tableau 20.5).
2. Lors de sa soixante-septième session, le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) est convenu d'élaborer une résolution en faveur du développement du transport fluviomaritime en Europe. Le SC.3 a décidé de recueillir des informations auprès des États membres sur ce sujet et a demandé au secrétariat d'établir un questionnaire (ECE/TRANS/SC.3/220, paragraphes 52 et 53).
3. Le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure souhaitera peut-être examiner le projet de questionnaire contenu dans le présent document et fournir des orientations au secrétariat.

#### II. Projet de questionnaire

4. Les questions peuvent être subdivisées en plusieurs sections pour couvrir les différents aspects du transport fluviomaritime comme proposé ci-après.
5. Section I, Informations générales
  - a) Les opérations de transport dans votre pays s'effectuent-elles en partie par voies navigables intérieures et en partie par mer, dans les estuaires et les lacs, sans transbordement (transport fluviomaritime) ?

b) Incluent-ils :

- Les voyages intérieurs
- Les voyages côtiers entre les ports de deux ou plusieurs pays
- D'autres types de voyages ?

c) Quels types de marchandises sont transportés par le transport fluvio-maritime ?

d) Quel est le volume moyen de marchandises transportées par transport fluvio-maritime au cours des cinq dernières années ?

e) Quelle est la part modale du transport fluvio-maritime dans le transport par voie d'eau dans votre pays :

- Par mer
- Par voies de navigation intérieures ?

f) Quels ports effectuent le transport fluvio-maritime ?

6. Section II, Flotte

g) Dans votre pays, quels types de bateaux peuvent effectuer des opérations de transport fluvio-maritime :

- Les navires de mer
- Les bateaux de navigation intérieure
- Les types de bateaux spéciaux pour le transport fluvio-maritime (bateaux fluvio-maritimes, bateaux estuariens, etc.).

h) Combien de bateaux effectuant du transport fluvio-maritime sont immatriculés dans votre pays :

- Les navires de mer
- Les bateaux de navigation intérieure
- Les bateaux de navigation fluvio-maritime ?

i) Quel est l'âge moyen de cette flotte ?

j) Existe-t-il des bateaux de navigation fluvio-maritime à passagers qui opèrent dans votre pays ?

7. Section III, Navigation

k) Existe-t-il des limitations à l'exploitation des bateaux effectuant du transport fluvio-maritime en fonction des conditions de navigation :

- Pour les voies navigables intérieures
- Pour la mer
- Pour les estuaires et les lacs
- Les conditions saisonnières
- D'autres conditions ?

l) Votre pays dispose-t-il d'une classification des zones de navigation pour le transport fluvio-maritime ? Si oui, quels principes de classification sont appliqués ?

8. Section IV, Cadre réglementaire

m) Quel cadre législatif est appliqué dans votre pays pour les bateaux de navigation fluvio-maritime effectuant : i) des voyages intérieurs et ii) des liaisons internationales :

- Les règlements de l'OMI
- La législation de l'Union européenne

- Les règlements des Commissions Fluviales
- La législation nationale
- Les règlements des sociétés de classification ?

n) Appliquez-vous les définitions suivantes dans la législation en ce qui concerne les zones d'exploitation des bateaux de navigation fluvio-maritime :

- Les eaux protégées
- Les eaux abritées
- Les eaux situées au proche voisinage d'eaux abritées ?

o) Quelles réglementations sont appliquées aux navires fluvio-maritimes : i) pour les voyages intérieurs et ii) pour les voyages internationaux :

- Les règlements de l'OMI
- La réglementation pour les bateaux de navigation intérieure
- Les règlements pour les bateaux de navigation intérieure et dispositions complémentaires
- La réglementation particulière pour les bateaux de navigation fluvio-maritime.

p) Le cadre juridique autorise-t-il certaines dérogations pour les bateaux naviguant dans des zones de navigation restreinte ?

#### 9. Section V, Documents de bord

q) Quels documents supplémentaires doivent être présents à bord d'un bateau de navigation intérieure effectuant un transport fluvio-maritime ou d'un bateau de navigation fluvio-maritime :

- Certificat de bateau de navigation intérieure ou certificat de bateau de navigation fluvio-maritime permettant l'exploitation dans les estuaires et les zones maritimes avec certaines restrictions
- Documents conformes à la réglementation de l'OMI :
  - La Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)
  - La Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)
  - La Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge
  - Le Code maritime international des marchandises dangereuses, le cas échéant
  - Le Recueil international de règles relatives aux engins de sauvetage
  - Le Recueil international de règles applicables aux systèmes de protection contre l'incendie
  - Les autres documents (veuillez indiquer).

r) Quels documents supplémentaires doivent être présents à bord d'un navire de mer effectuant un transport fluvio-maritime pour naviguer sur les voies d'eau intérieures :

- Le certificat de bateau de navigation intérieure
- Le certificat de jaugeage
- Les certificats et attestations pour l'équipement de bord des bateaux de navigation intérieure
- Les documents selon l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures, le cas échéant
- Le carnet de contrôle des huiles usagées

- L'Attestation de déchargement
- Les autres documents (veuillez indiquer).

10. Section VI, Qualifications professionnelles et certificats d'équipage

s) Quelles dispositions relatives aux qualifications professionnelles de l'équipage sont appliquées aux membres d'équipage à bord des bateaux de navigation fluvio-maritime :

- Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille
- Règlementation de la navigation intérieure
- Règlementation de la navigation maritime et intérieure
- Dispositions particulières pour le transport fluvio-maritime ?

t) Pour les équipages des navires de mer effectuant des transports fluvio-maritimes, quels certificats complémentaires à la réglementation maritime sont exigés pour accéder aux voies navigables intérieures ?

u) Pour les équipages des bateaux de navigation intérieure et fluvio-maritime, quels les certificats complémentaires à la réglementation de la navigation intérieure sont exigés pour l'exploitation dans les estuaires et en mer ?

11. Section VII, Reconnaissance des documents

v) Votre pays a-t-il mis en place des accords bilatéraux ou multilatéraux permettant la reconnaissance des certificats des équipages des bateaux de navigation fluvio-maritime ? Autorisent-ils certaines dérogations pour la construction et l'équipement ?

w) Votre pays a-t-il mis en place des accords bilatéraux ou multilatéraux permettant la reconnaissance des certificats des équipages des bateaux de navigation fluvio-maritime ?

---